



# MERVILLE

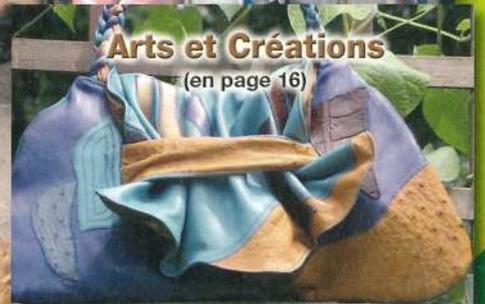
## ACTUALITES

N° 152  
Mai 2009

### Le carnaval à l'heure des contes et légendes



Arts et Créations  
(en page 16)



Réunion publique  
Agenda 21  
(en page 7)



## Numéros utiles

SAMU 15

Centre antipoisons 15

Pompiers 18

Police 17

Sapeurs-pompiers de Grenade 05 61 82 66 00

Gendarmerie de Grenade 05 62 79 93 70

Urgence/Dépannage GDF 05 61 35 98 32

Urgence/Dépannage EDF 08 10 33 3081

LA POSTE 05 34 52 95 21

M. le Curé 05 61 82 61 35

Bibliothèque

(M<sup>me</sup> Marie-Pierre DUNAS) 05 61 85 67 45

Directeur école élémentaire 05 34 52 80 30

Directeur école maternelle 05 34 52 90 53

Cantine 05 34 52 80 32

Crèche 05 61 85 19 89

MAIRIE de Merville 05 62 13 41 00

Permanence Adjoint

En cas d'urgence le week-end

vous pouvez appeler au 06 85 55 66 22

SIVU RIVAGE

Service Emploi Merville 05 62 13 40 94

Service social 05 62 13 40 95

Service Enfance & Jeunesse :

Directeur : Nicolas LAMOUR

• Centre de Loisirs : 05 34 52 80 33

- Enfance : Virginie REVEL

(merville.enfance@yahoo.fr)

- Animation Sport : Marc Soula

(merville.sports\_animation@yahoo.fr)

• Jeunesse

(Espace Jouvion) : 05-62-13-40-96

Permanences le lundi de 16 h 00 à 18 h 30

(hors vacances scolaires)

Céline PUJOL (merville.jeunesse@yahoo.fr)

Police municipale

(M. Jean-Pierre MALLET) 05 62 13 41 16

Coordonnateur de la Vie Associative

(M<sup>lle</sup> Pascale RAMPAZZO) 05 34 52 98 10

Agent de Vie Quotidienne

(M<sup>lle</sup> Josiane JAMANS) 05 62 13 05 10

Déchetterie

de CORNEBARRIEU 05 61 85 89 73

Fermé jeudi et jours fériés

Déchetterie de GRENADE 05 61 82 63 74

Fermé mardi et jours fériés

Caisse d'Allocation Familiale 05 61 99 77 00

Assistant social

• Sur rendez-vous à Grenade 05 61 71 03 50

• Centre médico-social à Blagnac

ADMR de Grenade 05 61 82 81 12

O.D.A.H. de la Communauté de Communes

M. ALEDO 05 62 27 51 50

Communauté de communes

Services techniques 05 61 82 63 74

Services administratifs 05 61 82 85 55

Office de Tourisme 05 61 82 93 85

Courrier de la Garonne 05 62 72 37 23

Adresse internet :

mairiemerville31@wanadoo.fr

Bulletin municipal :

ccas.mairiemerville31@orange.fr

## Edito

### Désengagement de l'Etat ou présence renforcée de l'Etat

Lorsque l'Etat a lancé la démarche de création des SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), il avait la volonté de mettre en place une structure créée par les élus, gérée par les élus avec des missions de planification d'un territoire à l'échelle de l'aire urbaine toulousaine.

Merville, via la Communauté de Communes de Save et Garonne, adhère au Syndicat Mixte du SCOT du nord toulousain créé en 2007.

Le Syndicat Mixte s'est vu attribuer la compétence sur les PLU (Plan Local d'Urbanisme) des communes membres. En particulier, il doit donner un avis sur la cohérence du PLU mis en révision par une commune avec les orientations adoptées par l'ensemble des élus des communes membres du syndicat.

Pour exercer cette compétence nouvelle, le syndicat s'est doté des moyens humains et techniques pour analyser les documents et rendre un avis se référant au document d'orientation stratégique.

Il est naturel et fondé que notre commune de Merville se soit largement appuyée sur ce document stratégique d'une vision à 2030, pour élaborer notre PLU.

Or aujourd'hui, l'Etat qui nous a « forcé la main » pour exercer cette compétence nouvelle sans compenser la nouvelle charge financière, continue à donner son avis, et cet avis semble être prédominant.

Autant, l'avis du SCOT est très favorable et souligne la cohérence de notre travail, autant l'avis de l'Etat est très mitigé et nous demande de revoir notre copie...

Où est la cohérence politique ?

Les communes ont-elles leur libre arbitre en matière de développement comme la décentralisation pourrait le laisser supposer ?

Nous pensons qu'avoir un document conforme aux orientations du SCOT, nous permettant de bénéficier du développement de l'aire urbaine toulousaine tout en préservant nos équilibres locaux, était pertinent.

Il semble que l'omniprésence de l'Etat avec son cortège de lourdeurs administratives et réglementaires a encore de beaux jours ! ■

Fernand BENTANAX  
Maire de Merville

#### ETAT CIVIL

##### Naissances

DESPEAUX Lucas le 09/03

MARTY MORANDIN Kylian le 09/03

DEGROUTTE Axel le 19/03

GUICHARD Anaïs le 19/03

##### Mariages

EBELING Alexander et

HINTZE Marika le 11/04

ROQUES Jérémie et

CASTABONNEL Olivia le 15/04

BALY Gilles et

LOUPIAC Delphine le 18/04 ■

## La station de relevé de bruit des nuisances aéronautiques

Une partie de la commune de Merville est survolée par de nombreux avions dans le sens de l'atterrissage comme du décollage. Cette zone s'étend entre « Cazassus », « Couly » et « La Gravette ».

A la demande de l'aviation civile et de la présidente du SNAM une campagne de relevés est effectuée sur une période qui s'étale de mars à avril afin de valider la première phase de test qui a été effectuée l'an dernier, soit en 2008.

Une station de relevés mobile nommée « Système Sentinelle » est implantée depuis le 26 mars sur cette zone, précisément sur le chemin de Couly qui est pratiquement au centre de la zone affectée par les nuisances.

Cette campagne est organisée par le service environnement de la direction des opérations de l'aéroport de Blagnac.

Elle fait suite au changement de procédure prise par l'aéroport et l'aviation civile sur les

trajectoires en phases d'atterrissage et de décollage.

Une troisième campagne nous sera éventuellement demandée dans le courant de l'année 2009.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des résultats de ces tests dans un prochain bulletin municipal. ■

Yves VERSAPUECH

Conseiller Municipal de Merville  
Représentant Titulaire Merville-Daux à l'ACNUSA : Autorité de Contrôle des Nuisances Sonores Aéroportuaires



CENTRE SOCIAL

## Equilibre alimentaire

Le centre social propose une information sur le thème de "l'équilibre alimentaire", le 5 mai et le 19 mai de 14h à 17h et une mise en pratique avec un atelier cuisine et partage d'un repas le 2 juin.

Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le centre social au: 05.62.13.40.95.

## Agenda

VENDREDI 1<sup>er</sup> MAI

**Concours de pétanque**  
**Tennis**  
Salle polyvalente

DIMANCHE 3 MAI

**Vide grenier**

MERCREDI 6 MAI

**Apéro culturel**  
Organisé par  
l'Autan et l'Harmattan  
13 h 30 - Espace Jouvin

VENDREDI 8 MAI

**Fête de l'Armistice**  
9 h - Messe en l'église  
St-Saturnin  
10 h - Cérémonie  
commémorative

SAMEDI 16 MAI

**Basket**  
20 h 30 : Merville / Nets3  
**Assemblée générale  
et fête du basket**  
Salle polyvalente

JEUDI 21 MAI

**Foot :**  
**Tournoi de l'Ascension**  
Stade

DIMANCHE 23 MAI

**Handball**  
Merville / St-Girons  
Salle polyvalente

SAMEDI 30 MAI

**Grillades de la FNACA**  
12 h : Bois de Bayler

DIMANCHE 31 MAI

**Salon arts et créations**  
10 h à 20 h : Salle polyvalente

MARDI 2 JUIN

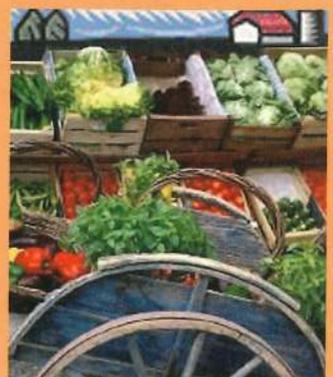
**Réunion publique  
Agenda 21**  
20 h 30 : Salle polyvalente

MERCREDI 3 JUIN

**Apéro culturel**  
**"Cuba Hoy"**  
19 h 30 à 21 h : Espace Jouvin

TOUS LES MERCREDIS MATIN

**Marché de  
plein-vent**



# Conseil municipal\* du 20 février 2009

## ENFANCE JEUNESSE

Depuis le 1er janvier 2009, la commune de Merville a repris sa compétence Jeunesse jusqu'alors confiée au SIVU Rivage. Cela a permis de regrouper l'ensemble des actions en direction des 3-17 ans au sein d'un nouveau Service Municipal Enfance & Jeunesse. Les missions du service sont les suivantes :

- Proposer des loisirs éducatifs en direction des 3-17 ans dans le cadre du Projet Educatif de la commune,
- Offrir des moyens de garde adaptés aux besoins des familles,
- Assurer le relais avec l'Ecole,
- Garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants et jeunes accueillis.

Le Projet Educatif de la commune définit les objectifs de notre politique Enfance & Jeunesse, à savoir :

- Accompagner l'enfant et le jeune dans l'apprentissage de la citoyenneté.
- Valoriser l'expérience.

- Jouer... et faire jouer.
- Renforcer la continuité éducative.
- Démocratiser l'accès à la culture et aux pratiques sportives.
- Prévenir les conduites à risques.

Le service est composé d'une équipe d'animateurs permanents et qualifiés qui intervient sur les différentes structures de la commune (Accueil Périscolaire, Centre de Loisirs, Séjours, Espace Jeunes et Stages Sportifs). Ils sont placés sous l'autorité d'une équipe de direction professionnelle chargée de piloter les actions du service et de garantir leur adéquation avec le Projet Educatif.

La création de ce nouveau service permet d'enrichir les propositions d'animation et de loisirs en direction des enfants et adolescents de la commune.

Au delà du Centre de Loisirs et de l'Espace Jeunes, il est désormais possible pour les enfants et jeunes de 3 à 17 ans de participer aux séjours et stages sportifs organisés par la commune. Une plaquette reprenant l'ensemble

de ces propositions est disponible auprès du Centre de Loisirs, de l'Espace Jeunes et à l'Accueil de la Mairie.

Les inscriptions aux séjours d'été sont ouvertes jusqu'au 7 mai et jusqu'au 12 juin pour le Centre de Loisirs. Renseignements auprès de l'équipe de direction au : 05 34 52 80 33 ou 05 62 13 40 96.

## FINANCES

### • Détermination du montant des vacances funéraires.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le nouvel article L 2213-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par l'article 5 de la Loi du 19 décembre 2008, stipule que le montant unitaire des vacances funéraires devra désormais s'établir entre 20 et 25 €

Le montant pratiqué à Merville est actuellement de 12,20 €

Il convient donc de réévaluer ce montant, M. le Maire proposant de le fixer à 20 €

Adopté par le conseil municipal.

### • Transfert des crédits du budget CCAS au budget de la Commune.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa délibération du 17 décembre 2008 approuvant l'acquisition par la commune du club associatif du 3e âge de l'opération Joseph Bon d'un montant de 594 000 € TTC. Ce bâtiment, qui sera géré par le CCAS, est construit sur des terrains appartenant initialement à la commune et qui ont été vendus à la SA d'HLM Promologis, maître d'œuvre du projet.

Dans le cadre de cette opération, c'est la commune qui est maître d'ouvrage et

qui a pris à sa charge la réalisation de la voirie (au travers du pool routier) ainsi que la totalité des réseaux et de l'assainissement.

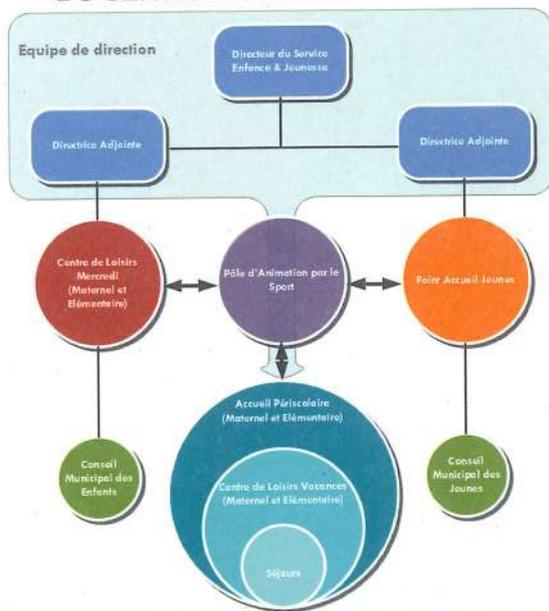
Il a donc semblé plus cohérent que ce soit la commune qui achète le club associatif du 3e âge en sollicitant le versement d'une contrepartie par le CCAS. D'autant plus que l'entretien par la suite de ce bâtiment sera effectué par la commune. Une convention de mise à disposition de cette structure sera par la suite passée entre la commune et le CCAS.

Afin que le CCAS participe financièrement à l'équilibre de l'opération, M. le Maire propose de faire effectuer un virement de crédits d'un montant de 194 296 € du budget du Centre Communal d'Action Sociale au budget communal.

Ce montant correspond à la réalisation des cessions de deux propriétés du Centre Communal d'Action Sociale (ferme et hangar d'Embrusq) qui avaient fait l'objet d'un don d'un particulier dans le but de réaliser une opération à caractère social. Afin de respecter les volontés du donateur, le CCAS a décidé d'affecter le produit de ces cessions au financement du club associatif du 3e âge.

Ce produit s'élève à un montant de 245 000 € auquel est retranché le coût d'acquisition d'un terrain constituant une partie de l'assiette de l'opération, ce coût s'étant élevé à 50 704 €. Ce calcul aboutit à la somme de 194 296 €. Monsieur le Maire sollicite l'approbation de l'Assemblée sur cette opération. Approuvé par le Conseil Municipal.

## ORGANIGRAMME DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



## URBANISME VOIRIE

- **Approbation de la cession de la parcelle située Place du Château.**

Mme Poutrel rappelle que par délibération du Conseil Municipal du 14 novembre, il a été décidé la cession de la parcelle n° 1501307 d'une superficie de 260 m<sup>2</sup> située place du château après avis des domaines, il convient d'autoriser M. le maire de signer l'acte authentique de vente.

- **Acquisition de la voirie et des espaces verts du lotissement « Le Résidentiel de Couly ».**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa délibération du 22 février 2008 approuvant le classement du lotissement « Le Résidentiel de Couly » dans le domaine public communal.

L'ensemble des formalités ayant été accompli, il convient d'autoriser M. le Maire à signer l'acte authentique d'acquisition à l'€ symbolique de la voirie et des espaces verts de ce lotissement.

Approuvé par le Conseil Municipal :

- **Acquisition foncière auprès du GFA de la Plaine.**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa délibération du 16 mai 2008 approuvant l'acquisition à l'€ symbolique auprès du GFA de la Plaine de 9 323 m<sup>2</sup> de terrain pour l'extension de la station d'épuration Cazeveille.

L'ensemble des formalités ayant été accompli, il convient d'autoriser M. le Maire à signer l'acte authentique d'acquisition de cette parcelle.

Approuvé par le Conseil Municipal.

## TRAVAUX AMÉNAGEMENT

- **Avenant au marché avec la société EUROVIA.**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le marché passé avec la société EUROVIA pour la création de deux giratoires sur la RD 37 et la RD 87A. Ce marché est d'un montant TTC de 292 880,13 € TTC. Il convient de passer un avenant à ce marché pour la réalisation d'un mur de clôture Chemin de Laffage. Cet avenant est d'un montant HT de 4 814,38 € (soit 5 758 € TTC).

M. le Maire demande l'accord de l'Assemblée sur cet avenant.

Adopté par le Conseil Municipal.

## RESSOURCES HUMAINES

- **Approbation de la création de la Commission de Régulation et nomination des représentants de la Municipalité.**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'elle a débattu, lors du précédent Conseil Municipal, de la création d'une Commission de Concertation Paritaire. Il propose d'entériner sa création telle qu'elle est définie ci-dessous.

Cette Commission traite de dispositions générales et non de cas particuliers. Elle émet un avis sur : l'organisation du travail de la Collectivité, l'application du droit du travail, le règlement intérieur des agents, les régimes indemnitaires, l'hygiène et la sécurité.

### Son rôle :

Sur tous les sujets abordés, la Commission émet un avis. Elle peut débattre de points de vue différents. Elle n'a pas de pouvoir décisionnel, la décision incombe au Conseil Municipal ou au Maire.

### Avis de la Commission :

Il se prend à la majorité

relative. En cas d'égalité, la voix du Maire est prépondérante. Cet avis est obligatoirement communiqué au Conseil Municipal.

### Composition :

Elus : 5 représentants : le Maire, l'Adjoint aux Services Techniques, l'Adjoint aux Affaires Scolaires et à l'Enfance-Jeunesse, l'Adjoint aux Ressources Humaines, l'Adjoint aux Finances. En cas d'empêchement du Maire ou d'un Adjoint, ceux-ci peuvent se faire représenter par d'autres Adjoints, sinon par un membre de la Commission Ressources Humaines.

Personnel : 5 Collèges, 5 représentants : 1 des Services Techniques, 1 des Services Administratifs, 1 des Affaires Scolaires, 1 du service Enfance-Jeunesse, 1 de l'Encadrement. En cas d'empêchement, le représentant titulaire pourra se faire remplacer par le représentant suppléant.

Le Directeur Général des Services participe de plein droit aux réunions à titre consultatif. D'autres personnes peuvent être associées en tant qu'experts en raison de leurs compétences techniques par rapport aux sujets traités. Leur participation devra être validée par le Maire.

### Désignation :

Elus : proposition validée par le Conseil Municipal.

Personnel : élections à bulletins secrets organisées par la Collectivité. Un bureau de vote paritaire (2 élus, 2 agents), scrutin ouvert pendant 4 heures de 10 h 00 à 14 h 00 sur un seul site, le Groupe Scolaire. Ces modalités seront adaptées aux nécessités du service.

### Modalités pratiques :

Candidatures : 8 jours avant les élections.

Dépouillement : immédiat, par les membres du bureau de vote.

Proclamé élu : le candidat

ayant la majorité dans chaque collège. Le candidat qui arrive en second est suppléant. S'il y a un seul candidat, le candidat élu choisit son suppléant. Si égalité, le candidat le plus ancien dans la Collectivité. Résultats affichés. Pas de recours possible.

Un bulletin par Collège, un seul nom par bulletin.

### Durée de vie

### de la commission :

Elle est installée pendant la durée du mandat électoral des élus.

### Fréquence des réunions :

Cette Commission se réunira au minimum 2 fois par an. Les temps de réunion seront décomptés du temps de travail des agents.

La Commission se dotera d'un règlement intérieur.

### Composition des collèges des agents :

La composition de chaque collège sera établie par le Maire.

### Dispositions diverses :

Des modifications concernant la mise en place et le fonctionnement de la commission peuvent être apportées en cas de nécessité par le Maire sur proposition de la commission ressources humaines, qui en rendra compte au Conseil Municipal.

Adopté par le conseil municipal.

## QUESTIONS DIVERSES

- **Présentation du PADD (Projet d'Aménagement Durable) du SCOT du Nord Toulousain. ■**

\* Le compte rendu du Conseil Municipal transmis à la Préfecture est consultable en mairie.

## Où en est le **PLU**

Le projet de PLU que le conseil municipal avait approuvé fin décembre nous est revenu après une consultation de trois mois auprès des services de l'Etat.

Si la plupart des avis recueillis ne soulève pas de problème notable quant à la pertinence de notre projet, nous nous heurtons toutefois à une problématique inédite

Un seul document, deux interprétations :

- pour la DDEA (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture) et la chambre d'agriculture notre projet est trop ambitieux et trop consommateur de terres agricoles.
- pour le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), ce même projet est en accord avec les objectifs de développement du territoire, cohérent, tout en se montrant économe en consommation de terres agricoles.

### Comprenez qui pourra !

A la réflexion, nous nous trouvons dans une situation qui dépasse notre projet et ses particularités. Si la lecture de notre projet est différente de la part de ces 2 interlocuteurs c'est que leurs visions et leurs missions sont différentes.

Les premiers prennent en considération, le pur règlement et une perspective à court terme sans projet de développement économique global, dans les limites strictes des frontières de la commune : vision de l'Etat.

Le second se place sur une échéance à 20 ans et sur un territoire qui va bien au-delà de la commune, on parle ici de cohérence, d'organisation, d'orientation stratégique : vision des élus.

Faut-il que chaque commune ait son projet de zone d'activité, de crèche, de piscine, de collège avec ce que cela suppose d'infrastructures à créer et d'impossibilités

financières pour les petites communes ?

Merville se trouve à un endroit stratégique du Nord Toulousain entre le prolongement de la départementale 902 et le futur pont sur la Garonne.

Notre projet est conçu en tenant compte d'un enjeu qui dépasse les limites de notre commune.

Accepter une zone d'activité sur Merville, c'est créer de l'emploi pour les mervillois, créer de l'emploi, c'est générer de l'activité pour les commerces et de la vie pour toute la commune.

**Maîtriser notre développement plutôt que le subir tel est notre objectif ;**

Aujourd'hui notre projet se trouve donc pris entre deux feux.

La première conséquence de cette situation est que notre enquête publique qui devrait se dérouler actuellement est reportée à une date que nous vous précisons dès que possible.

La deuxième conséquence renvoie les projets structurants de la commune et ceux d'un certain nombre de nos concitoyens à une date inconnue.

Nous avons entrepris une démarche auprès des différents interlocuteurs pour faire avancer le dossier.

Une réunion va avoir lieu à notre initiative courant mai avec tous les services associés afin de mettre à plat les exigences contradictoires qui sont apparues.

Un rendez-vous a été demandé à M. le Préfet afin que nous puissions savoir quels sont les avis que nous devons suivre pour obtenir son approbation finale.

Nous vous rendrons compte au fur et à mesure de l'évolution de ce dossier. ■

Patricia POUTREL  
Maire adjointe  
chargée de l'urbanisme.

## Le **SCOT** en deux mots

Le syndicat Mixte du Schéma de COhérence Territoriale du nord toulousain a été créé en 2007. Cette structure fait partie d'un GIP (groupement d'intérêt public) qui rassemble 342 communes de l'aire urbaine toulousaine. Sa mission consiste à établir un document d'orientation stratégique à l'horizon 2030 dans les domaines suivants :

- Économie, emploi et commerce,
- urbanisme, habitat et services,
- infrastructures et transports,
- environnement et agriculture.

## Bibliothèque municipale

### ■ Nouveautés

Livre de sang	: Clive BARKER
26 dossiers qui défient la raison	: Pierre BELLEMARE
La petite Louison	: Henriette BERNIER
Animal'z (BD)	: Enki BILAL
Les chemins de St-Jacques-de-Compostelle	: Bernard BRIAIS
Le chant des Sorcières T.3	: Mireille CALMEL
La cuisine pimentée	: Jenni FLEETWOOD
Charlie n'est pas rentrée	: Nicci FRENCH
Au nom d'Ismaël	: Giuseppe GENNA
Châteaux de la Loire	: Franck GODARD
Canal du Midi, à pied, à vélo	: J-Yves GREGOIRE
N'oublie pas d'être heureuse	: Christine ORBAN
Un petit coin de paradis	: Sharon OWENS
Princesse bafouée	: Jacqueline PASCARL
La puissance des corps	: Yann QUEFFELEC
Enfance Vendéenne	: Michel RAGON
Roussillon au Cœur	: Joseph RIBAS
Toulouse au Cœur	: Henri ROZES
Le grand Ménage (tout ce qu'il faut éliminer pour être en bonne santé !)	: Dr Frédéric SALDMANN
Prophétie	: C.J. SANSOM
Les vacances du fantôme	: Didier VAN-CAUWELAERT
Les chemins des Hautes Plaines	: Robert James WALLER
L'étoile de Babylone	: Barbara WOOD
L'Histoire d'Edgar Sawtelle	: David WROBLEWSKI
Guide de la France avec des enfants	

### ■ Fermeture

La bibliothèque sera fermée du 2 au 9 Mai 2009. ■

## Pharmacies de garde\*

MAI	
Ven. 1	<b>MÉDORI-PRÉVITALI</b> Mondonville C. Commercial Le Moulin à vent (Route de Toulouse) 05 61 85 31 80
Dim. 3	<b>MICHAUDEL</b> Beauzelle 8, rue de la République 05 61 61 22 22
Ven. 8	<b>SARTHE</b> Aussonne 306, rue de la République 05 61 85 00 12
Dim. 10	<b>PEYRE</b> Cornebarrieu La Grande Barthe 05 61 85 21 28
Dim. 17	<b>VERT</b> Cornebarrieu Avenue Latécoère 05 61 85 24 08
Dim. 24	<b>COMBES</b> Merville Rue du 8 mai 1945 05 61 85 00 52
Dim. 31	<b>LE MORTIER DE JADE</b> Beauzelle 49, Av. République 05 61 59 72 60

A partir de 20 h jusqu'à 8 h, se rendre à :

### La pharmacie de nuit

76, allées Jean Jaurès  
TOULOUSE  
Tél. : 05 61 62 38 05

\* Sous réserve de modifications de dernière minute.

### RAPPEL :

La commission communication vous rappelle qu'aucun article ne sera pris en compte **au-delà du 13** de chaque mois

## Agenda 21 : construire ensemble l'avenir de Save & Garonne



**Cette démarche participative vient d'être lancée sur la Communauté de communes. Mais de quoi s'agit-il exactement ?**

L'idée du développement durable a émergé dans les années 70/80, à partir du constat que le mode de croissance des pays riches épuisait les ressources naturelles et reléguait une grande partie de l'humanité dans la pauvreté.

Le développement durable, lui, recherche l'équilibre entre l'efficacité économique, l'épanouissement social et le respect de l'environnement, afin de lutter contre les inégalités.

En 1992, au Sommet de la Terre de Rio, les 173 Etats présents ont signé un programme d'actions pour le XXI<sup>e</sup> siècle appelé Agenda 21 : « agenda » signifie en latin « ce qu'il faut faire » et « 21 » désigne le XXI<sup>e</sup> siècle.

Les collectivités françaises ont alors été encouragées à s'engager dans cette démarche, en élaborant un Agenda 21 local, outil de mise en œuvre du développement durable à l'échelle d'un territoire, selon une méthode qui a fait ses preuves.

### Une démarche en plusieurs étapes

Un état des lieux du fonctionnement du territoire est tout d'abord réalisé. Il permet de mettre en avant ses atouts et ses faiblesses et les thèmes à développer en vue d'un développement durable. Cet état des lieux « technique » est ensuite soumis à la **concertation** : celle-ci est menée avec l'ensemble de la population et les partenaires institutionnels. Elle permet de

confirmer les attentes de la population qui ont pu émerger de l'état des lieux. Puis, sur la base de ce diagnostic, **on formalise des objectifs et le programme d'actions** : il présente les actions choisies pour le territoire, avec pour chacune son maître d'ouvrage, son financement, ses indicateurs de suivi et son calendrier de mise en œuvre. Enfin, au cours des années suivantes, **les actions sont mises en œuvre** et les indicateurs sont suivis de près pour mesurer si chaque action fonctionne, ou s'il faut la modifier, la prolonger ou l'arrêter.

### Et chez nous ?

En Save & Garonne, la démarche a été amorcée par la Communauté de communes depuis fin 2008, et l'état des lieux technique est en cours de finalisation. Pour lancer la phase de concertation, tous les habitants des treize communes de la CCSG sont invités à participer **aux réunions publiques d'information sur l'Agenda 21 qui auront lieu :**

- le 12 mai à 20 h 30, à la salle des fêtes du **Burgaud**,
- le 27 mai à 20 h 30, à la salle des fêtes de **Launac**,
- le 2 juin à 20 h 30, à la salle polyvalente de **Merville\***,
- le 11 juin à 20 h 30, à la salle des fêtes de **Bretx**,
- le 23 juin à 20 h 30, à la salle des fêtes de **Grenade**.

Ces réunions sont organisées dans un esprit d'écoute, constructif et positif, puisque l'objectif est de proposer des actions allant dans le sens d'un développement durable, c'est-à-dire d'une recherche d'amélioration constante de la qualité de vie en Save & Garonne, pour aujourd'hui mais aussi pour les années à venir, pour nos enfants... et petits-enfants. ■

\* Si vous n'êtes pas disponible à la date du 2 juin, vous pouvez assister à une réunion dans les autres communes.



Présentation de l'agenda 21 aux élus de Merville le 14 janvier 2009 dans la salle du Conseil.

**Comité de rédaction :**  
Commission Communication  
Mairie de Merville

**Conception graphique et impression :**

*Magenta*

**MAGENTA**

31840 Seilh - 05 61 59 09 09  
Imprimé sur papier 100 % recyclé dans une imprimerie labellisée "Imprim' Vert"



### Cérémonie commémorative du **19 mars**

**A** l'occasion de la commémoration du 47<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu de la fin de la guerre d'Algérie, le jeudi 19 mars, les membres de la FNACA et l'amicale des anciens combattants se sont réunis pour déposer une gerbe à la mémoire de leurs camarades disparus.

En présence des porte-drapeaux des villages de Grenade, Cornebarrieu, Daux et Merville, le Président des anciens combattants, M. André SIMON, et M. le Maire, Fernand BENTANAX ont prononcé les discours devant un auditoire nombreux et attentif. ■



### Cérémonie commémorative de **l'armistice**

#### Programme du **8 mai 2009**

9h00 : **Messe chantée** par les enfants de Merville.  
10h00 : Le Réveil Mervillois accompagnera la population devant le monument aux morts pour le **dépôt de gerbe**.

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 avec remise de médailles et discours de M. le Maire, Fernand BENTANAX, et M. le Président des Anciens Combattants de Merville, André SIMON.

Un apéritif offert par la municipalité clôturera cette manifestation. ■

## ERRATUM

### Masseurs kinésithérapeutes

M. CAYRE Laurent  
Mlle PFENDT Cécile  
Cabinet médical du Parc  
05.61.85.47.30 ■



## Trucs, astuces et

### Acteur de notre **environnement**

#### Un jardin écosystème

Certains jardiniers emploient à tort beaucoup trop de pesticides dans leur jardin : insecticides, anti-maladie, désherbant. Ils oublient que ces produits nuisent à leur santé, déséquilibrent aussi la nature du sol, la qualité de l'air et tout l'écosystème de leur jardin et des environs. Créer un écosystème vous permettra d'avoir un jardin sain, de favoriser la venue d'une faune très diverse qui vous sera un allier fidèle pour résoudre certains de vos petits soucis.

Pour cela, nous devons être à l'écoute de la nature, en observant, en prenant soin des végétaux et des animaux qui habitent nos jardins. Et si une intervention doit se réaliser, traitement et amendement devraient être automatiquement « bio ».

#### Le langage des herbes indésirables

Une pelouse, un potager sont envahis par des plantes non désirées ? Que faire ?

La présence de ces plantes en abondance est pour vous une indication sur la qualité du sol et joue donc un rôle de bio-indicateur.

- **Les pâquerettes** : sol argileux, manque d'éléments nutritifs. Le sol a donc besoin de formation d'humus pour retenir l'eau et les éléments nutritifs. Nous pouvons intervenir en apportant un complément de compost.
- **Les ronces** : Signe de manque d'azote et de matières organiques végétales. Notre intervention est en premier de débroussailler l'endroit et d'enlever au maximum tous les déchets verts et ensuite d'y apporter du fumier.
- **Le plantain** : Il se développe sur les endroits très passagers, il dénote un sol argileux, très lourd, un excès de matières organiques. On peut y apporter un engrais vert style moutarde blanche, sarrasin, trèfle violet, seigle, phacélie.
- **Le pissenlit** : Eparpillé, il indique un sol en bonne santé. C'est une plante savoureuse en salade.
- **Le liseron des champs** : c'est un indicateur de sol riche en humus, trop d'azote et de matières organiques. Décompacter et utiliser de préférence un engrais vert comme pour le plantain.
- **Le trèfle** : le sol est asphyxié par l'alternance entre un excès d'arrosage et une période de sécheresse.
- **Le séneçon** : signe d'une érosion et d'une faible retenue de l'eau dans le sol ainsi que des éléments nutritifs. Pour limiter les inconvénients, vous pouvez utiliser compost et couverture végétale.
- **Le chardon** : Le sol est argileux avec un excès de matières organiques. Décompacter et utiliser de préférence un engrais vert comme pour le plantain
- **La bruyère** indique un sol acide

# dées nouvelles

## Une autre astuce pour déterminer le style du sol

Prélever une petite motte de terre, l'humidifier, et le modeler sous forme de boudin.

- **Pour un sol argileux**, le modelage est facile. Epandre du compost et ensuite au printemps émietter avec une griffe. Ce sont des sols qui retiennent bien l'eau et les éléments fertilisants. Ils ont tendance à se compacter et à laisser passer l'eau difficilement.
- **Pour un sol limoneux**, le modelage est possible. Il faut lorsque le sol forme une croûte en surface, protéger avec un paillis et des engrais. Ces sols ont tendance à former une croûte en surface lors des pluies ou des arrosages qui vont les rendre imperméables à l'eau et à l'air.
- **Pour un sol sableux**, la terre se fendille et ne tient pas. Intégrer en surface, du fumier et du compost en fin d'hiver, car ces sols ont du mal à retenir l'eau et les éléments nutritifs et fertilisants.

## Les insectes et autres animaux

On trouve dans le jardin des insectes ravageurs et des insectes auxiliaires (ceux qui mangent les ravageurs) Si vous employez des insecticides dès l'apparition d'insectes sur vos végétaux, non seulement vous risquez de tuer les auxiliaires mais aussi d'empêcher leur installation.

### Prenons l'exemple du puceron :

Perdez l'habitude de tuer les pucerons avec un insecticide, chaque fois que vous en voyez.

Par ce geste vous condamnez les coccinelles dévoreuses de pucerons et leurs larves à mourir ou à être privées de nourriture.

C'est ainsi qu'elles disparaîtront totalement de votre jardin, ainsi qu'un bon nombre d'autres insectes utiles telles que le perce-oreille qui mange aussi les cochenilles et certaines petites chenilles, le chrysope, les larves de Syrphé, certaines punaises, la coccinelle jaune, les araignées, les carabes etc...

Certains insectes ou seulement leurs larves sont gourmands d'insectes, d'autres les parasitent et entraînent leur mort, comme la guêpe qui pond directement dans le puceron, la larve à la naissance s'en nourrit ainsi.

**Pour attirer les insectes dits auxiliaires**, il vous faudra planter des végétaux mellifères, pour ceux qui se nourrissent du pollen et aussi, planter des arbres.

En cas d'invasion importante et d'importants dégâts, utiliser des recettes "bio" permettant à votre jardin de constituer lui-même son écosystème.

### Choyez les abeilles :

Actuellement on déplore en France et surtout dans la région du sud-ouest, L'extinction massive des abeilles, victime des pesticides notamment. Il faut savoir que l'absence des abeilles signifie l'arrêt de la pollinisation de toutes les plantes, les légumes et les arbres fruitiers et donc plus de légumes, de fruits, de fleurs. En tant qu'actrices de la pollinisation, les abeilles sont un élément indispensable dans le cycle des plantes. De plus, elles contribuent très largement au maintien de la biodiversité végétale et animale.

Un muret de pierres sèches, une mare, des bordures fleuries, tous ces lieux capables d'accueillir une faune diversifiée qui va trouver dans de tels lieux nourriture et refuge contre les prédateurs. Ce seront des endroits appréciés des

hérissons, des papillons ? des libellules. Quant aux oiseaux, les haies seront un endroit idéal pour nicher.

## Petits trucs pour éviter l'utilisation de produits nocifs

- **Votre eau est calcaire** et vous voulez arroser vos végétaux avec de l'eau sans ce minéral, mettez quelques gouttes de citron dans votre eau de robinet. Arrosez toujours avec une eau qui s'est reposée (évaporation du chlore) et à température ambiante.
- **Pour éliminer le blanc (moisissure)**, l'oïdium et la rouille sur les lilas et autres plantes mélanger 10 ml d'eau de javel dans 1 l d'eau.

Vaporiser sur les feuilles 1 fois par semaine durant un mois.

Un autre moyen très simple et très efficace de lutter contre l'oïdium : mélanger 1,5 litres de lait dans 6 à 8 litres d'eau et pulvériser les plantes de ce mélange deux fois par semaine. Le résultat est surprenant !

- Plantez des pieds de lavande, de basilic ou des géraniums, ces plantes ont la réputation d'**éloigner les moustiques** ! Prendre un pulvérisateur, faire un mélange d'eau, d'alcool à brûler (1 à 2 cuillères par litre) y ajouter un peu de savon (de Marseille ou produit vaisselle), vaporiser la solution sur les végétaux atteints. Comme tout traitement ne pas le faire en plein soleil (l'alcool à brûler est particulièrement efficace **contre les cochenilles**), si vos végétaux sont sensibles ne mettez que du savon ou dosez l'alcool en faisant des essais.
- **Pour les limaces**, utiliser un récipient, mettre de la bière sans alcool de préférence car elle ne nuit pas aux hérissons. On peut aussi placer autour des plantes des cendres de bois, des coquilles d'œuf ou toutes autres choses qui vont les empêcher de glisser et donc de se déplacer. Le purin de fougère s'avère peu efficace. L'épandage de granulés de phosphate est aussi utilisé avec efficacité sans oublier de recommencer après la pluie.
- **Les escargots** : Si votre jardin est envahi par des escargots, c'est que vous avez beaucoup de pierres, murets. Pour vous en débarrasser, les ramasser et les exiler dans un endroit style zone verte, forêts, campagnes, mais surtout pas chez le voisin.
- **Les larves de coccinelles** sont des dévoreuses de pucerons. Protégez-les.

## Conclusion

Grâce à ce jardin écosystème, les végétaux et les animaux pourront cohabiter,

offrir ainsi la garantie d'un bon équilibre. Un tel jardin va être aussi une façon de prévenir les maladies et les invasions de ravageurs.

Nous préférons les plantes, les haies, les arbres adaptés à notre région et à notre climat.

Nous fleurirons le potager et le verger pour attirer les abeilles et autres insectes pollinisateurs qui par leur action vont aider indirectement à la production de fruits et de légumes.

En fait, l'essentiel pour avoir un tel jardin, est de le considérer comme un organisme vivant, être attentif à ses demandes. ■

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

## Exposition

Bretx, Doux, Grenade, Laira, Lounac, Le Burgaud, Merville, Merville, Montalgot, Ondes, Saint-Cézert, Saint-Paul, Thil.

OFFICE DE  
**SAVE &  
GARONNE** TOURISME

Exposition  
**Danielle KIMPE**  
Du 1<sup>er</sup> au 28 Mai 2009



[www.tourisme-grenade.fr](http://www.tourisme-grenade.fr)

**Espace Halle et Arts**  
Office de Tourisme Intercommunal

Renseignements à l'Office de Tourisme\*\* Intercommunal  
Grenade sur Garonne - Tél : 05.61.82.93.85.  
[contact@tourisme-grenade.fr](mailto:contact@tourisme-grenade.fr)

*Adopter nos valeurs et c'est une chance pour vous...*



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

## Jusqu'au bout des ongles

**P**remier magasin sur Merville consacré exclusivement à la beauté des mains et des pieds, Stefi'ongle a ouvert ses portes le 9 mars 2009. Pour avoir de belles mains et de beaux pieds, Stefi'ongle a la solution et met tout son savoir faire à votre service ! Du soin manucure, à la pose de vernis et de faux ongles (gel), Stéphanie vous donnera quelques conseils

pour vous aider à garder de belles mains et de beaux pieds.

Son magasin est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, le mercredi et le samedi de 9h00 à 13h00.

Contact :

**05.61.86.85.22** ou

**06.17.27.58.36.**

77, rue Emile Pouvillon  
31 330 MERVILLE ■



## Un mervillois amoureux des santons

**D**es dizaines de santons dans un décor provençal, c'est ce que l'on peut trouver dans le salon de M. SANS, mervillois de longue date. Collectionneur de santons depuis plusieurs années, il est intarissable sur ces petites figurines en argile.

La crèche qui est exposée représente, outre la classique étable où Jésus est né, un village qui respire la Provence avec les fermiers qui s'affairent pour nourrir la volaille, les lavandières qui se retrouvent au lavoir avec leur linge... Mais le plus impressionnant, ce sont les petits détails qui parsèment la scène. Par exemple, on

gondoler le linge ou le « papé » qui regarde sa toile, le pinceau à la main ! Ce passionné aime aussi montrer sa création dont il peut être fier à ses amis et à leurs enfants qui s'émerveillent devant le spectacle. Aussi, par le biais du bouche à oreille, ces privilégiés sont tous les jours plus nombreux à venir découvrir son univers... Il souhaite d'ailleurs faire ses créations dans une grande pièce uniquement consacrée aux statuettes afin d'exposer les nombreux santons qui restent aujourd'hui encore dans des vitrines et qui ont tant d'histoires à nous raconter. ■



## Vos démarches administratives en quelques lignes

### Carte nationale d'identité

Document officiel qui permet à tout citoyen de justifier de son identité et, lorsque sa durée de validité n'est pas expirée, de sa nationalité française.

#### • Validité :

- La carte nationale d'identité est valable 10 ans

#### • Comment l'obtenir ?

- Présence indispensable du demandeur et d'un parent ayant l'autorité parentale pour un mineur.
- Délai de 4 à 6 semaines.

#### • Pièces à produire

- 2 photos d'identité récentes aux normes actuelles
- 1 justificatif de domicile (moins de trois mois)
- Si première demande d'une carte nationale d'identité sécurisée : copie intégrale de l'acte de naissance indispensable
- Présentation de la carte d'identité à renouveler
- pour les enfants, apporter aussi le livret de famille
- pour tout cas particulier : première carte d'identité, enfant de parents divorcés : contacter le service des formalités administratives.

Pour les demandes de cartes d'identité suite à la perte ou le vol 25 € de timbres fiscaux sont à acquitter.

Loi de finances N° 2008-1425 du 27 décembre 2008; loi de finances rectificative N° 2008-1443 du 30 décembre 2008.

### Passeport

Document de voyage exigé pour entrer dans la plupart des pays étrangers. Il est désormais un certificat d'identité depuis qu'il est électronique, le passeport est exigé pour entrer dans la plupart des pays étrangers.

#### • Validité :

- le passeport est valable 10 ans pour les personnes majeures.
- la validité est de 5 ans pour les mineurs

#### • Comment l'obtenir ?

- Se munir de l'ancien passeport.

Présence indispensable du demandeur et d'un parent ayant

l'autorité parentale pour un mineur (dans ce cas, fournir copie intégrale de l'acte de naissance ou acte de mariage pour le parent marié). Attention : depuis le 2 mai 2006 le passeport est électronique.

#### • Pièces à produire :

- 2 photos d'identité récentes
- 1 justificatif de domicile (moins de trois mois)
- livret de famille le cas échéant
- timbre fiscal à 88 € pour un majeur, 44 € pour un mineur de 15 à 18 ans, 19 € pour un mineur de moins de 15 ans.

Loi de finances N° 2008-1425 du 27 décembre 2008; loi de finances rectificative N° 2008-1443 du 30 décembre 2008.

- copie intégrale de l'acte de naissance indispensable.

### Carte électorale

Vous avez 18 ans ou vous les aurez au plus tard le 31 décembre de l'année en cours ?

Vous venez d'arriver à Merville ?

- Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales.
- Si vous déménagez à l'intérieur de la commune, vous devez impérativement le signaler. Les inscriptions et modifications ont lieu toute l'année, et prennent effet à compter du 1er mars de l'année suivante.

#### • Pièces à produire

- un titre d'identité en cours de validité (carte d'identité, permis de conduire, passeport...)
- un justificatif de domicile (quittance de loyer, factures : EDF, eau ou téléphone fixe) datant de moins de 3 mois.

### Autorisation de sortie du territoire

L'autorisation de sortie du territoire est nécessaire pour tout mineur français devant quitter la métropole sans représentant de l'autorité parentale et sans passeport valide.

#### • Comment l'obtenir ?

- Présence indispensable de l'un ou des deux parents de l'enfant mineur.

#### • Pièces à produire

- carte d'identité en cours de validité pour l'enfant mineur
- document d'identité du parent

- livret de famille et éventuellement tout autre justificatif de l'autorité parentale

### Informations sur le dossier de mariage

#### • Conditions :

La célébration du mariage à Merville est possible si :

- l'un des futurs époux y est domicilié
- l'un des futurs époux y détient une résidence continue établie depuis plus d'un mois
- l'un des futurs époux y possède des liens affectifs, professionnels ou financiers

Dans tous les cas, il conviendra de justifier du domicile ou de la résidence.

#### • Quand déposer le dossier ?

Fixer la date du mariage dès que possible au service d'état civil.

- Dépôt du dossier : 60 jours avant la date prévue du mariage.
- Pièces à fournir
- les pièces d'identité en cours
- les actes de naissance de moins de 3 mois
- les imprimés complétés par les futurs époux (la feuille de renseignements généraux, les attestations de domicile accompagnées des justificatifs du domicile et/ou de la résidence, la liste des témoins accompagnée de leur pièce d'identité).
- Possibilité de pièces complémentaires suivant le cas.

NB : Les actes de l'état civil émanant des autorités étrangères doivent être (sauf convention internationale particulière) légalisés soit à l'étranger par le consul de France, soit en France par le consul du pays où ils ont été établis, ou revêtus de l'apostille.

### PACS

Le Pacte Civil de Solidarité est un contrat conclu par deux personnes physiques, majeures, non placées sous tutelle, de sexe différents ou du même sexe pour organiser leur vie commune.

#### • Où s'adresser pour conclure le PACS :

- Greffe du Tribunal (renseignements possible au secrétariat de Mairie).

### Permis de conduire

Vous avez obtenu votre premier permis de conduire

#### • Pièces à produire :

- enveloppe portant votre nom et adresse, affranchie au tarif « Recommandé R2 » pour l'expédition
- certificat d'examen de permis de conduire
- FACULTATIF : 2 photos

### Duplicata du permis de conduire

#### • Pièces à produire :

- Permis de conduire
- Pièce permettant de justifier de l'identité (carte nationale d'identité, passeport)
- 2 photographies d'identité récentes
- Formulaire de demande de duplicata
- FACULTATIF : justificatif de domicile et enveloppe portant votre nom et adresse, affranchie au tarif « Recommandé R2 » pour l'expédition

• Si PERTE ou VOL : Certificat délivré par le commissariat ou la gendarmerie.

Délai :

- 4 à 5 semaines

### Immatriculation des véhicules

Un nouveau système d'immatriculation est en vigueur depuis le 15 avril 2009, pour les véhicules neufs et les véhicules importés.

A partir du 15 juin 2009, pour les véhicules d'occasion, lors d'un changement de propriétaire, d'adresse, ou de toute autre modification affectant la carte grise.

#### • Comment l'obtenir :

- La demande de certificat d'immatriculation (carte grise) peut être déposée au secrétariat de la mairie.
- Délai : 3 à 4 semaines
- Pièces à produire et tarifs :
- Différent suivant le cas, nous vous invitons à vous renseigner auprès du secrétariat de la mairie.

Pour toutes vos démarches administratives, **présenter les originaux** de tous les documents et **fournir les photocopies** ■



L'AUTAN ET L'HARMATTAN, AMITIÉ MERVILLE/PEUPLES DU MONDE

## Prochains apéros culturels :

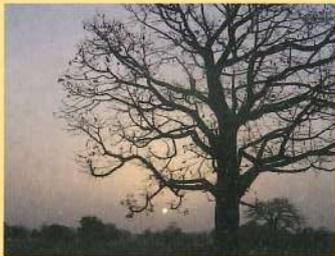
### Il était une fois

Contes de  
**Bernard LOURMAN**  
de partout et d'ailleurs  
**Mercredi 6 mai**

De 19 h 30 à 21 heures  
**Espace Jouvion**

Ne ratez pas la « tchatche » de ce conteur merveilleux qui vous fera voyager aux quatre coins de la planète. Une fois n'est pas coutume, nous voyagerons au pays de Bernard, entre réel et imaginaire ...

**Entrée libre - Verre de l'amitié offert.**



### Cuba Hoy !

par **Yvonne RODRIGUEZ-DONIS**  
chercheur à l'INTEC, La Havane, Cuba  
**Mercredi 3 juin**

De 19 h 30 à 21 heures - **Espace Jouvion**

Second voyage-témoignage proposé par Yvonne dans son île des caraïbes, avec de nouvelles photos et de réelles anecdotes !

**Entrée libre - Verre de l'amitié offert.**



Autre événement de l'association :

### Sculptures sur pierre et bois

**Solo BAMBARA**  
Sculpteur sur pierre et bois du Burkina Faso

**Lundi 1<sup>er</sup> juin**

De 14 heures à 19 heures  
**Halle de GRENADE**

Démonstrations de sculptures et exposition de ses oeuvres. dans le cadre de "Bouge ton territoire" ■



FCM

## Mois décisif pour le FCM (Football Club Mervillois)

Que ce soit pour l'équipe fanion du FCM ou pour celles de l'entente Aussonne-Merville-Seilh-Daux dans les catégories moins de 13 ans et moins de 15 ans, cette fin de saison s'annonce palpitante et mai pourrait gratifier nos représentants par des progressions dans la hiérarchie du district toulousain.

Après avoir échoué de peu en juin dernier, les séniors mervillois ont leur destin entre leurs mains et une montée au niveau supérieur serait une juste récompense après deux années de lutte en haut du tableau. L'équipe réserve, après avoir connu des débuts difficiles, s'est

ressaisie depuis mars et enchaîne des résultats positifs.

L'exercice précédent s'était soldé par l'accession au meilleur niveau du district pour les équipes de benjamins et des moins de 15 ans de l'entente ; encore un dernier coup de collier et nos représentants en moins de 13 ans et moins de 18 ans auront également le plaisir d'atteindre ce niveau. A noter que nos benjamins et nos moins de quinze ans ont réalisé une excellente première saison dans leurs poules respectives.

Il ne faut pas oublier les autres équipes, qui également proposent de belles

prestations, preuve que le travail des éducateurs avec nos graines de champion n'est pas vain.

Le bureau rappelle que pour continuer à progresser et animer notre village, le club a besoin d'éducateurs, de dirigeants et d'arbitres. De même, le rôle des infrastructures est important : l'hiver a été rude et nos terrains sont à la limite du praticable, nous remercions par avance les équipes municipales pour leurs actions d'amélioration de nos conditions de jeu.

A inscrire dans vos agendas, le traditionnel tournoi des équipes de jeunes pour les catégories débutants,

poussins et benjamins. Cette manifestation se déroulera le jeudi 21 mai et regroupera environ cinquante équipes. Pour la restauration, buvette, frites, saucisses grillées ... vous seront proposées. En perspective, une journée divertissante et remplie d'émotions, alors venez nombreux !

Enfin, finissons ces quelques informations par un fait divers : récemment, les dirigeants ont eu la mauvaise surprise de constater que le panneau d'affichage situé aux abords du stade a été saccagé ... en somme, un acte regrettable et gratuit de vandalisme ! ■

# Comité des fêtes

Suite à une charge de travail assez importante en début d'année pour organiser la saison 2009 (les lotos, les orchestres, les feux d'artifice et les contrats forains de fête locale, etc....), nous vous communiquons avec un petit retard le bilan de l'assemblée générale du 23 janvier 2009, qui s'est tenue à la salle Jean-Marie Raymond (Espace Jouvion).

## Election du conseil d'administration.

Président d'honneur :

M. Fernand BENTANAX, maire de Merville.

Président Actif :

M. Gérard GENDRE

Vice-Président :

M. André SIMON

M. Bernard CARAVACA

Secrétaire générale :

Mlle Sophie LABARTOUILLE

Secrétaire Adjointes :

Mlle Pascale RAMPAZZO

Mlle Cyrielle FABRE

Trésoriers :

M. Daniel PARIS

Trésorier Adjoint :

M. Olivier ESPARSEIL

M. Remy SOBESTO

M. René ZAMBON

Suppléants :

Mme Monique SIMION,

Mlle Laetitia NICOLEAU,

M. Yohann BEGUE, M. Raphaël FERRANTE, M. Jean-François OLIE, M. Guy NICOLEAU et M. Francis MASO.

Ce soir-là, on a accueilli un nouvel adhérent Cyril ESPARSEIL, qui rentre au sein du comité.

Le comité des fêtes sera heureux de vous retrouver pour les principales festivités qui auront lieu cette année le lundi 13 juillet et lors de la fête locale les 18, 19, 20 et 21 septembre.

Cette année, nous fêtons les 40 ans du Comité des Fêtes de Merville le 10 octobre 2009. Nous espérons

que vous serez au rendez-vous pour faire la fête avec nous. Le déroulement de cette journée vous sera communiqué dans un prochain Merville Actualités.

Le Président,

*Nous rappelons aux artisans et commerçants de Merville et des environs qui souhaitent avoir un encart sur le livret « Merville en Fête » de se manifester soit auprès de M. GENDRE le président du comité au 05 61 85 01 51 ou 06 60 06 35 57 soit auprès de M. PARIS au 06 69 49 35 69 avant fin mai. ■*



## ASSOCIATION RANDONNÉES CULTURE ET LOISIRS MERVILLOIS

# Randonnées de mai 2009

Date	Départ	Durée	Destination	Km	Difficulté	Guides	Observations
Mardi 5	13 h 30	3 h 00	Beaupuy 3 h 00	12	Moyen	A. Banuls - F. Deyris	
Jeudi 7	13 h 30	3 h 00	Drudas	13	Moyen	G. Bégué - A. Grimard	
Mardi 12	13 h 30	3 h 00	Savenes PR2	12	Facile	O. Gabarra - A. Banuls	
Jeudi 14	13 h 30	3 h 00	Pelleport	12	Moyen	A. Grimard - F. Deyris	
Samedi 16	13 h 30	3 h 30	Galembrun	13	Moyen	M. Santacreu - F. Deyris	
Mardi 19	13 h 30	4 h 00	Bords de Garonne (Toulouse)	12	Facile	A. Banuls - O. Gabarra	
Jeudi 21 au dimanche 24 : Voyage à Saint-Avit (Dordogne)							Voyage Activité loisirs
Mardi 26	8 h 30	4 h 00	Villemur + visite des Tortues	12	Moyen	A. et M. Blanc	Journée avec activité culturelle
Jeudi 28	13 h 30	3 h 30	Le Canalet	12	Facile	A. Banuls - M. Thébault	

## Lecture pour tous

Mardi 10 mars, le marcheur n'a pas besoin de ses torses.

On monte dans le car, neuf heures moins le quart

En route pour Lecture, tout l'monde savoure.

Le bus complet, pas de rabais.

Voilà la Lomagne, pays de Cocagne.

Visite de la ville et de l'Hôtel de ville,

Guide érudit, d'après ce qu'il dit. Ancien Palais Episcopal, sans Cardinal,

Magistral. Le Maréchal Lannes sur son piédestal

Tout est en pierre, entouré de lierre; Une dizaine de Maréchaux illustrent

La Salle des Illustres...

Visite de la ville et ses "carrelots"

La fontaine de Diane nous pourchasse

Depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle. Les vieilles rues

Nous font découvrir les petits ponts fermés

Servant à relier un bâtiment à l'autre.

A la salle des Fêtes on fait la fête, pour le repas

Comme d'habitude, c'est une certitude,

Chacun régale le voisin, quel festin !

Isatis Tinctoria... Quesaco ? Eh bien ! Nous savons. Vous

l'avez...deviné ?

C'est le Pastel : Plante à fleurs jaunes

Dont les feuilles procurent un BLEU exceptionnel

En teinture, en peinture...

La fabrication du Pastel a été relancée récemment à Lecture

Par des amoureux de la ville et de cette couleur; Ce mariage nous a permis

De découvrir, de comprendre l'histoire du Pastel.

Pour terminer cette journée, avant la dégustation des produits du terroir,

Et pour être à la Hauteur de cet événement, nous avons grimpé les 45 mètres

Du clocher de Lecture, et nous avons découvert un magnifique

panorama Sur la Vallée du Gers. Monts et Collines.

Herbages et Haies. Cultures naissantes.

Pyrénées enneigées.

C'est aussi cela la CULTURE...

G.B.

## Date à Retenir

Le **mardi 26 mai** nous irons visiter le **Refuge des Tortues, à Bessières.**

Seront-elles sorties de leur hibernation ??

Oui, c'est promis... Alors

Rien ne sert de courir,

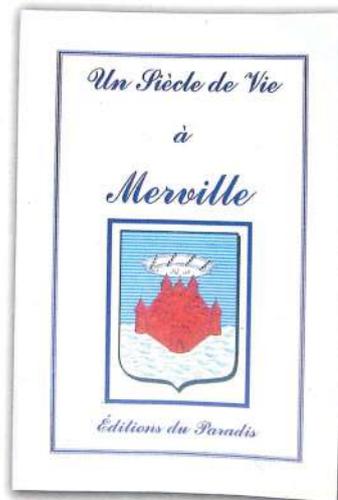
Adhérents, venez vous inscrire. ■

## Un siècle de vie à Merville

« Suite à l'enquête de la Dépêche du Midi » en date du 26 mars relatant le palmarès des villes de l'agglomération toulousaine dans lesquelles on vit le mieux, les mervillois ont été quelque peu surpris d'être dernier de la classe, tout en étant bien conscients que notre commune ne peut rivaliser avec des villes plus importantes qui bénéficient d'énormes retombées fiscales.

En 2003, une association d'anciens mervillois a réussi, après trois années de recherche, à éditer un livre très simple relatant la vie à Merville au cours du siècle écoulé.

Dans l'introduction de cet ouvrage, j'ai moi-même mis l'accent sur une vie asso-

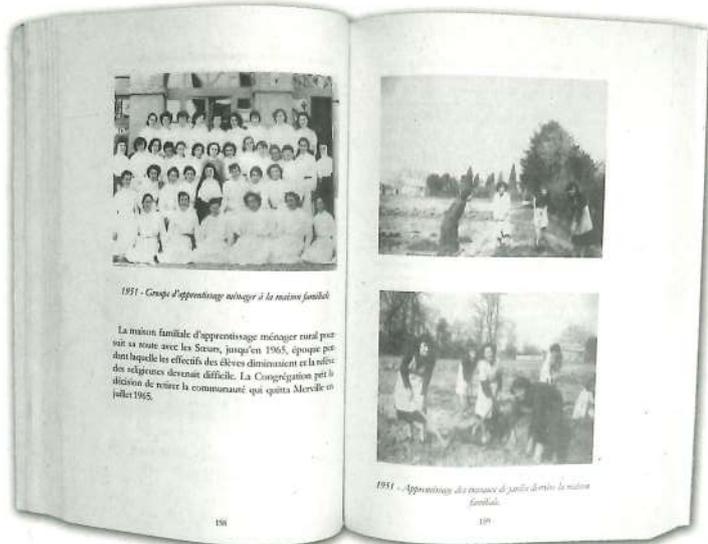


ciative diverse et importante à Merville et souligné que notre village était très accueillant et où il faisait bon vivre avec les nombreux commerces de proximité, des artisans très divers, sans oublier l'envi-

ronnement avec le poumon d'une importante activité agricole. J'avais aussi mentionné les nombreuses visites de notre beau château ainsi que de son magnifique parc de buis de 2 hectares, comprenant six kilomètres de haies de haut buis. Ce parc est un exemplaire unique en Europe. Sans vouloir offenser quiconque, nous invitons les enquêteurs de

ce quotidien à venir à Merville découvrir notre village et notre livre, et trouver nous l'espérons, des critères pour affirmer comme nous Mervillois et sans chauvinisme excessif qu'il fait bon vivre chez nous, même si tout n'est pas parfait ».

M. José SERE  
Président de l'association  
« un siècle de vie à Merville »



## FNACA Grillades annuelles

L'amicale et la FNACA vous proposent le **samedi 30 mai**, ses grillades annuelles à la salle polyvalente.

Cette journée est ouverte à tous, épouses, sympathisants et amis. Le meilleur accueil vous sera

réservé. Nous vous attendons nombreux.

Participation : 13 €  
Inscription et règlement :  
M. André SIMON au :  
**05 61 85 00 78**  
ou M. Jean MASO au :  
**05 61 85 04 02.**

## ACVE

### Nouvelle association

Une nouvelle association a vu le jour le 28 février 2009

L'« A.C.V.E » a pour mission essentielle la défense de tout ce qui concerne l'environnement et l'amélioration du cadre de vie dans la commune de Merville (31) et notamment :

- l'urbanisme, la sauvegarde du patrimoine et des sites naturels,
- la limitation de la densification des constructions, des zones industrielles, de toutes implantations au détriment des riverains,
- l'amélioration des moyens de communication et le développement prioritaire des transports en commun,
- la lutte contre les pollutions et les nuisances de toute nature,
- la protection des forêts, des arbres, des cours d'eau, des espaces vert (en particulier les espaces boisés classés), ainsi que de la faune et de la flore,
- l'exercice de toutes activités connexes.

Cette association est indépendante de tout parti ou

groupement à but politique, religieux ou financier. Elle défend les intérêts de ses membres et des habitants de la commune. Elle entend notamment défendre les habitants contre les nuisances sonores, visuelles et environnementales provoquées par certaines activités industrielles.

Nous appelons les habitants de la commune à nous rejoindre.

Pour nous joindre :

Téléphone :  
**06 09 07 18 40**

Courriel :

**acve.merville@yahoo.fr**

Les membres du conseil d'administration de l'ACVE sont :

Présidente :

Mme Georgette PASTOR,

Trésorière :

Mme Pascale LABAT,

Secrétaire :

M. Michel DEMEULENAIRE

Administrateurs :

Mme Martine FABREGUE,

M. Jean-Luc RODRIGUEZ,

M. Didier SANCHEZ,

M. Serge HILAR,

M. Stéphane SANCHEZ.



# Basket Mervillois

Dans une superbe ambiance, les seniors masculins ont écrasé l'équipe de Lardennes remportant la victoire largement. Seuls à la première marche du podium, ils assurent leur montée en division supérieure. Deux équipes restent dangereuses pour se mettre à égalité sur la première marche, il s'agit de Roquettes avec qui nous jouerons le 18 avril à 18 h 30 à Merville et St Orens.

Les seniors filles sont elles aussi assurées de la 3e place et devraient évoluer en division supérieure la saison prochaine. Il serait intéressant de vaincre la seule équipe invaincue, Pibrac, lors de la rencontre le 18 avril à 20 h 30 en effectuant un super match.

## Assemblée générale

(modification)

Nous vous informons que notre assemblée générale aura lieu le 16 mai prochain, ainsi que notre journée de fin d'année à la salle polyvalente de Merville. Nous vous y attendons nombreux, vous qui voulez rejoindre notre équipe de formateurs et dirigeants et vous aussi joueurs ou joueuses.

(Tél. : 06 81 02 37 44)

## Tournoi du 1er mai

Une excellente journée sur TARBES, a permis à nos plus jeunes de passer d'agréables « moments basket » avec près de 2000 enfants. Tournoi interrégional, nos baby, mini-poussins et poussins ont été ravis (de 5 ans à 9 ans). Nos parents exemplaires ont comme d'habitude aidé pour que cette journée soit réussie.

## Classement général fin de saison pour les jeunes

Nos équipes de Babys à Cadets(tes) viennent de terminer le championnat officiel. Nous poursuivons la saison avec les tournois jusqu'au mois de juin.

- **BABYS :**  
sans championnat, juste des rencontres amicales inter-club
- **MINI POUSSINS MIXTES :**  
1er, niveau département
- **POUSSINS :**  
2e, niveau département
- **BENJAMINS :**  
1er, niveau départemental
- **BENJAMINES :**  
3e, niveau département
- **MINIMES Masculins :**  
3e, niveau départemental
- **CADETS en entente :**  
3e, niveau régional N1

- **CADETTES en entente :**  
6e, niveau régional N1
- **SENIORS Féminines :**  
2e à ce jour, niveau promo. Excellence départementale
- **SENIORS Masculins :**  
1er à ce jour niveau Honneur département

Pour les deux équipes seniors, il leur reste à jouer des rencontres : il ne devrait pas y avoir de problème et ils devraient assurer leur montée en division supérieure. Nous vous communiquerons les derniers résultats que nous connaissons fin mai.



Seniors filles



Seniors hommes



Benjamines

## Infos diverses

Nos jeunes benjamines ont été invitées au Petit Palais des Sports pour un match d'ouverture le samedi 11 avril. Marie H, Elodie B, Anaïs L, Elise M, Laura N, Emma J, aidées de Léna R. qui rejoindra le groupe la saison prochaine et d'une joueuse Camilla (débutante au TMB) nous ont ravis de leur jeu et de leur tenacité sur un terrain de basket. Elle remportent la victoire 48 à 24 face à l'équipe du TMB (Toulouse Métropole Basket). Nous avons également pu participer à la rencontre des seniors filles de nationale 1 qui opposait TMB à LIMOGES. Les premières en titre LIMOGES ont battu les joueuses du TMB 75 à 65 : un match intéressant qui fait rêver nos joueurs de Merville. ■

ASSOCIATION DES  
COMMERÇANTS

## Feu de la Saint-Jean

Comme traditionnellement le **samedi 27 juin 2009** les commerçants de Merville organisent, à l'occasion des feux de la Saint Jean, une fête sur la place de la mairie avec un méchoui servi sur réservation. ■



# Salon "Arts et Créations"

Salle polyvalente de Merville

**Dimanche 31 mai**

de 10 heures à 20 heures

**Exposition des œuvres  
des artistes  
et des amateurs de loisirs créatifs  
mervillois**

Démonstrations de :

**Stand  
atelier  
enfant**

**POTERIE**

10 h 30 à 11 h 30  
et 14 h 30 à 15 h 30

**SCRAPBOOKING :**

10 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 15 h 30  
16 h 30 à 18 h 30



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MERVILLE

## Carnaval 2009



Sur le thème des contes et légendes, le carnaval 2009 s'est déroulé avec succès malgré une météo capricieuse. Une nouveauté a été très appréciée : l'atelier maquillage juste avant le départ du défilé ! Il s'en est quand même fallu de peu pour que tout soit annulé car cette année, il manquait des bénévoles pour assurer la sécurité des accès routiers. La pluie

menaçante nous a obligés à abrégé la mise à feu de Monsieur Carnaval qui n'a hélas pas eu connaissance de son jugement ! Heureusement, les enfants et leurs parents étaient au rendez-vous pour défiler dans les rues de notre village. Merci à tous ainsi qu'au Réveil Mervillois et à la banda de Merville ■

